

Séance plénière : Soutenir l'autonomie, les besoins et leurs financements

Date

Publiée le 26/03/2024

Type de galerie photos

Séances plénières

Description

Pour la première fois des citoyennes et des citoyens tirés au sort ont été intégrés au sein d'une Commission permanente du CESE. Ils sont 15, de tous âges, zone géographique et milieu social à avoir rejoint les conseillères et conseillers de la Commission Affaires sociales et santé, en charge des travaux sur le financement de la perte d'autonomie.

Lors de la présentation de l'avis en séance plénière les Ministres Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités et Fadila Khattabi, Ministre chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées, ont pris la parole.

[En savoir plus](#)

Crédits photo : Katrin Baumann / CESE

Images





















































Intervention de *Fadila KHATTABI*

Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées













SOUTENIR L'AUTONOMIE

LES SOURCES DE FINANCEMENT

- Les pistes examinées pour financer la perte d'autonomie : contributions existantes, la CSG ou des ressources fiscales affectés comme les cotisations sociales. L'affectation de de loin préférable, afin de garantir leur « fléchage » au
- Les ressources supplémentaires identifiées dans l'avis de couvrir les besoins de toutes les personnes en perte d' en fonction du périmètre retenu, sont évalués dans un à 30,9 milliards d'euros.
- Le choix d'une pluralité de ressources et celui de prélèvements plus larges que les salaires permettent de faire revenus que les revenus d'activité, en vue d'accroître l pas faire contribuer excessivement les actifs et les retr





isation des transmissions de patrimoine. Le
multiplié



➤ Piste 10 : Encourag

SOUTENIR L'AUTONOMIE : DIX PISTES DE FIN

- Piste 7 : la mobilisation des transmissions de patrimoine par une plus grande progressivité du barème des droits de mutation à titre gratuit.
- Piste 8 : la mise en place d'une redevance sur les bénéfices de lucratifs.
- Piste 9: la création d'une assurance dépendance.
- Piste 10 : Encourager le « viager mutualisé ».



SOUTENIR L'AUTONOMIE

CONCLUSION







Intervention de *Catherine VAUTRIN*

Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités



























| | | |
|----|--|---------------------|
| 12 | CGT | M. Alain DRU |
| 13 | CGT-FO | Mme Christine MAROT |
| 14 | Coopération | M. Jacques LANDRIOT |
| 15 | Entreprises | Mme Danielle DUBRAC |
| 16 | Environnement et Nature | Mme Agnès POPELIN |
| 17 | Familles | M. Pierre ERBS |
| 18 | Non-inscrits | Mme Corine BEAUFILS |
| 19 | Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse | M. Helno EYRIEY |





| | | |
|-------------------------------|---------------------|-----------------|
| | M. Jacques LANDRIOT | Tribune orateur |
| | Mme Danielle DUBRAC | Tribune orateur |
| ure | Mme Agnès POPELIN | Tribune orateur |
| | M. Pierre ERBS | Tribune orateur |
| tes et mouvements de jeunesse | Mme Corine BEAUFILS | Tribune orateur |
| | M. Helno EYRIEY | Tribune orateur |





























Tags :

- [perte d'autonomie](#)
- [séance plénière](#)
- [citoyennes et citoyens](#)